

DEC190106INSMI

Décision portant nomination de M. Olivier Goubet en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Olivier Goubet professeur des universités est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions; à compter du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi des relations avec les Alliances.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **25 JAN. 2019**

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90